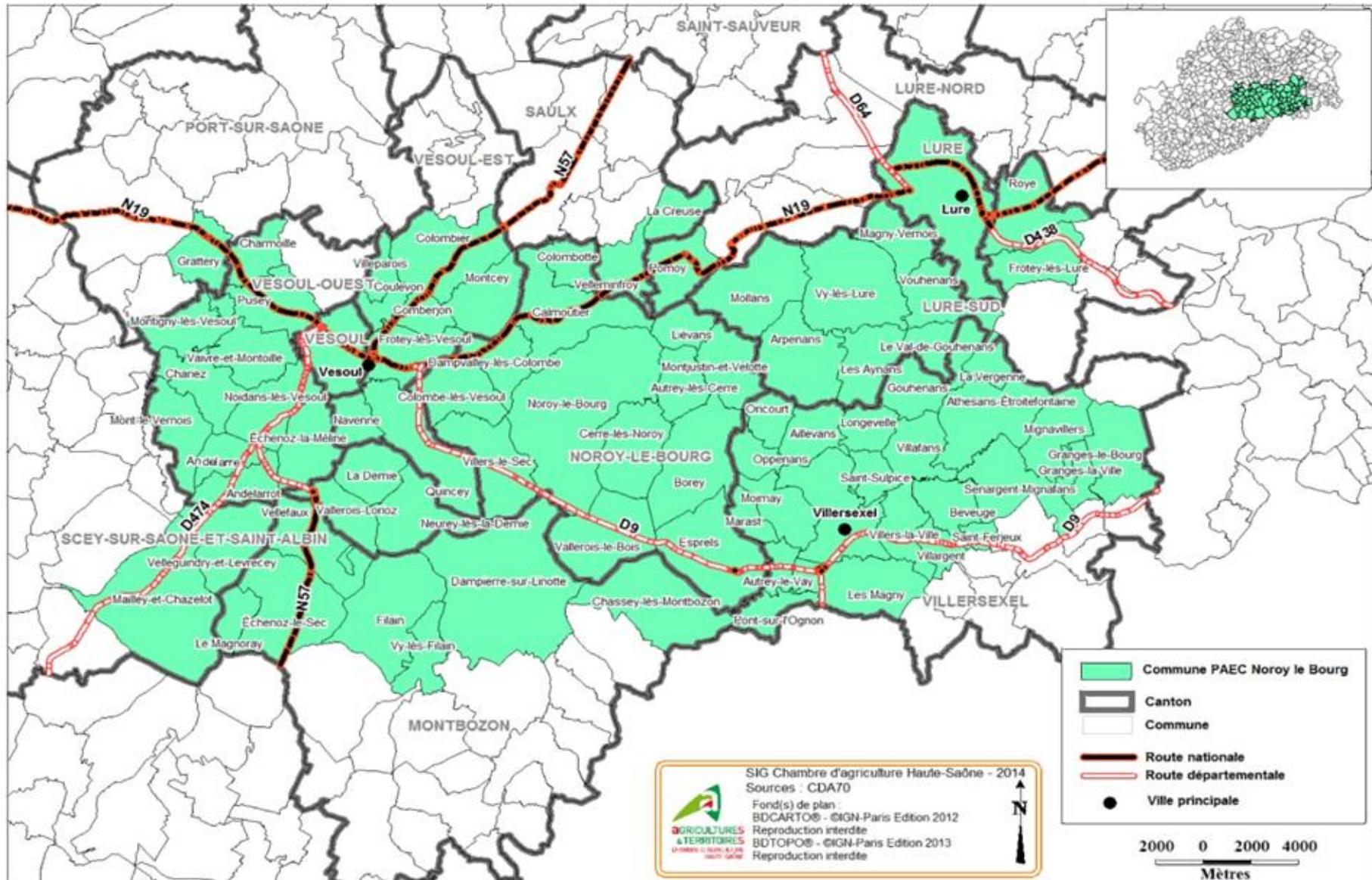
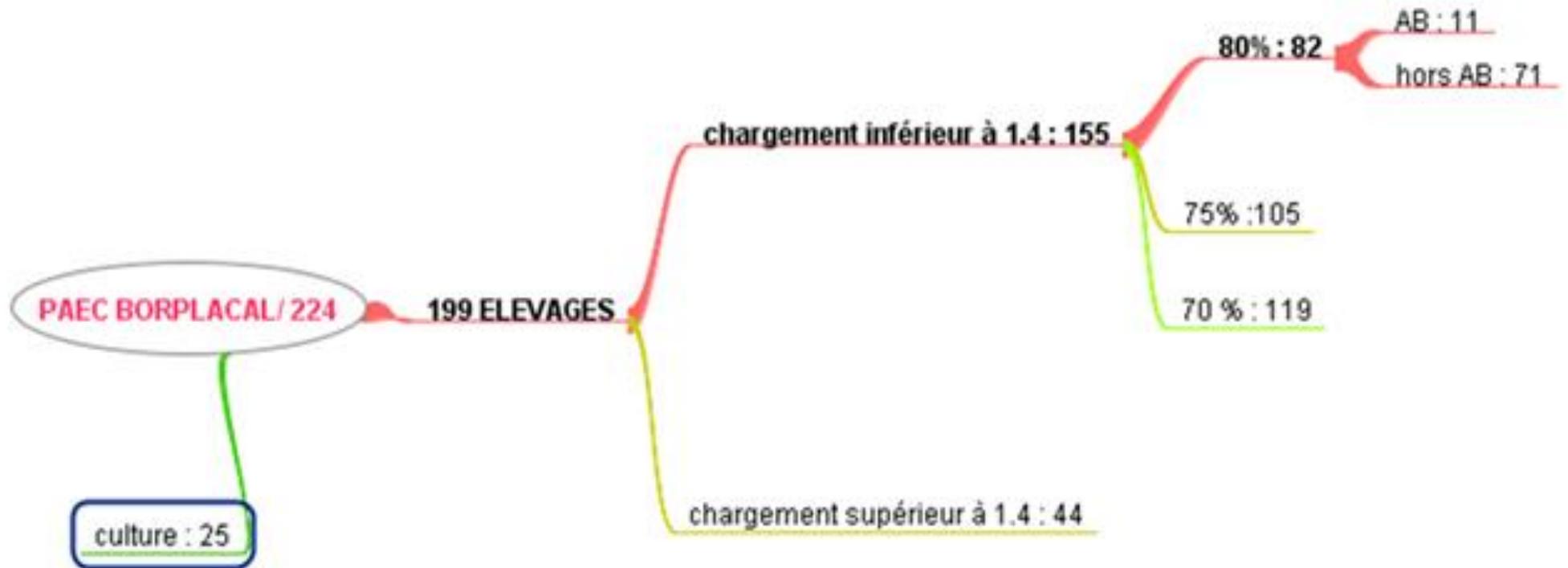


# PROJETS AGRICOLES 2012 - 2015

## Le territoire d'étude



# Les exploitations agricoles sur le territoire



Dont 11 exploitations en IGP gruyère et 30 en AB (Agriculture Biologique)

NB : Chargement 1,4 = 1,4 UGB (Unité de Gros Bétail) par hectare = niveau de densification sur un hectare

## Elles géraient en 2012

<i>Cantons</i>	<i>SAU totale (ha) (somme des îlots cultivés sur le canton)</i>	<i>Prairie (ha) (PN, PT, PX)</i>	<i>PT (ha)</i>	<i>% de prairie</i>	<i>% de Prairies Permanentes par rap. aux prairies</i>	<i>Nb d'exploitants cultivant sur le canton</i>	<i>Nb d'exploitants éleveurs ayant leur siège dans le canton</i>
<i>Villersexel</i>	<i>8 049,30</i>	<i>5 391,28</i>	<i>1 060,88</i>	<i>66,98%</i>	<i>80,32%</i>	<i>116</i>	<i>96</i>
<i>Noroy le Bourg</i>	<i>7 878,83</i>	<i>5 684,59</i>	<i>994,80</i>	<i>72,15%</i>	<i>82,50%</i>	<i>120</i>	<i>91</i>
<i>Vesoul Est</i>	<i>4 238,03</i>	<i>2 886,44</i>	<i>331,04</i>	<i>68,11%</i>	<i>88,53%</i>	<i>89</i>	<i>44</i>

**Un constat et un enjeu : Forte présence des prairies naturelles sur le territoire (référence 2012) dont :**

<b>MILIEUX REMARQUABLES</b>	
<p><b>SUR LE SITE NATURA 2000 « VALLÉE DE LA COLOMBINE »</b> Plus de 700 ha de milieux remarquables sur le site Natura 2000 vallée de la Colombine. Influe sur la ressource en eau du frais puits</p>	<p><b>HORS PÉRIMÈTRE NATURA 2000</b> Près de 900Ha de ZNIEFF de type 1 sur la vallée de l'Ognon Des surfaces inondables et humides de la moyenne vallée de l'Ognon</p>
<p><b>AUTRES PRAIRIES PERMANENTES :</b> Près de 6000 Ha de prairies permanentes dans les exploitations herbagères spécialisées (80% et plus) Haies, bosquets et bois parcourus par les troupeaux. Estimation à faire (de 3% à 20 % selon les parcelles)</p>	

# LES DIFFERENTES ETAPES

## ETAPE 1 : SE DONNER DES REFERENCES LOCALES

### ***CONCOURS D'EXCELLENCE AGRO ECOLOGIQUE : PRAIRIES FLEURIES***

Une première étape vers « un autre regard sur les prairies à fortes biodiversités »

2 prix nationaux 2013 et 2014

En 2015 4 lauréats départementaux : 1 en prairie de fauche sèche et 1 en prairie de fauche humide.

Et 2 prix d'encouragement

### ***PROGRAMME CASDAR « UN AUTRE REGARD SUR LES PRAIRIES A FORTE BIODIVERSITE » :***

***Labellisé « mobilisation collective pour l'agro écologie »***

- 4 objectifs, constituant autant de phases de travail :
- Acquérir des connaissances écologiques sur l'interaction entre la qualité des espèces et des habitats et les pratiques agricoles.
- Elaborer au niveau des exploitations concernées, un outil de caractérisation de ces interactions favorables, le tester et le mettre en œuvre au niveau d'une typologie de 15 exploitations.
- Diffuser cet outil au niveau de l'ensemble des exploitations du territoire concerné pour envisager un plan de gestion territoriale.

Communiquer et diffuser les résultats au-delà du territoire initial.

## **ETAPE 2 : AIDER FINANCIEREMENT A LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

### ***PAEC (PLAN AGRO ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE) 2015 -2016***

- Privilégier les systèmes gestionnaires de milieux remarquables intégrés dans l'exploitation :
- Maintenir les systèmes agro écologiques herbagers générateurs de milieux remarquables ou à enjeux s'engageant dans une démarche agro écologique.
- Encourager l'intégration des milieux remarquables dans des systèmes polyculture élevage et grandes cultures
- Maintenir et développer les systèmes agro-écologiques garant de la continuité agro-écologique et /ou de la qualité de l'eau ou engagés dans une démarche agro-écologique

## **ETAPE 3 : ACCOMPAGNER LES PROJETS**

### ***ASSOCIATION « PRAIRIES DOR »***

***Objet : Promouvoir et valoriser la biodiversité dans une agriculture multifonctionnelle basée sur un équilibre environnemental, social et économique. En étant pleinement engagée dans la vie du territoire, elle contribue à son attractivité et à la valorisation des produits locaux.***

### ***GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique agréé depuis le 23 Décembre 2015***

Les pistes de travail avec l'appui du comité de pilotage :

*Optimisation des prairies permanentes dans les systèmes d'exploitation (gestion agro écologique de l'herbe, valorisation des haies, appels d'offre, etc...)*

- *Valorisation de la biodiversité en circuit court et en filières (groupement pour boucher, lien terroir produit, etc...)*
- *Montage d'opération pilote innovante (avec d'autres opérateurs économiques) en partenariat avec l'agence de l'eau*
- *Communication (territoire agriculture en zone humide)*

*Lien avec les autres acteurs du territoire*